

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/FD/FR/24/AUT/114
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Animation avec les relais petite enfance

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association **Et Colégram**, 11 passage Dolbeau – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser des animations avec les relais petite enfance de la CAPI au Parc des Lilattes :

- Le mardi 4 juin 2024 de 8h00 à 12h00

L'association utilisera l'espace en herbe situé directement derrière ses locaux.

En cas d'usage de barnums, leur surface totale devra être inférieure à 40m² et respecter les conditions d'utilisation du fournisseur.

Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 15 mai 2024

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



